

"Le serre du Moulin"

Propriété Hugues
Cadastrée D n°581

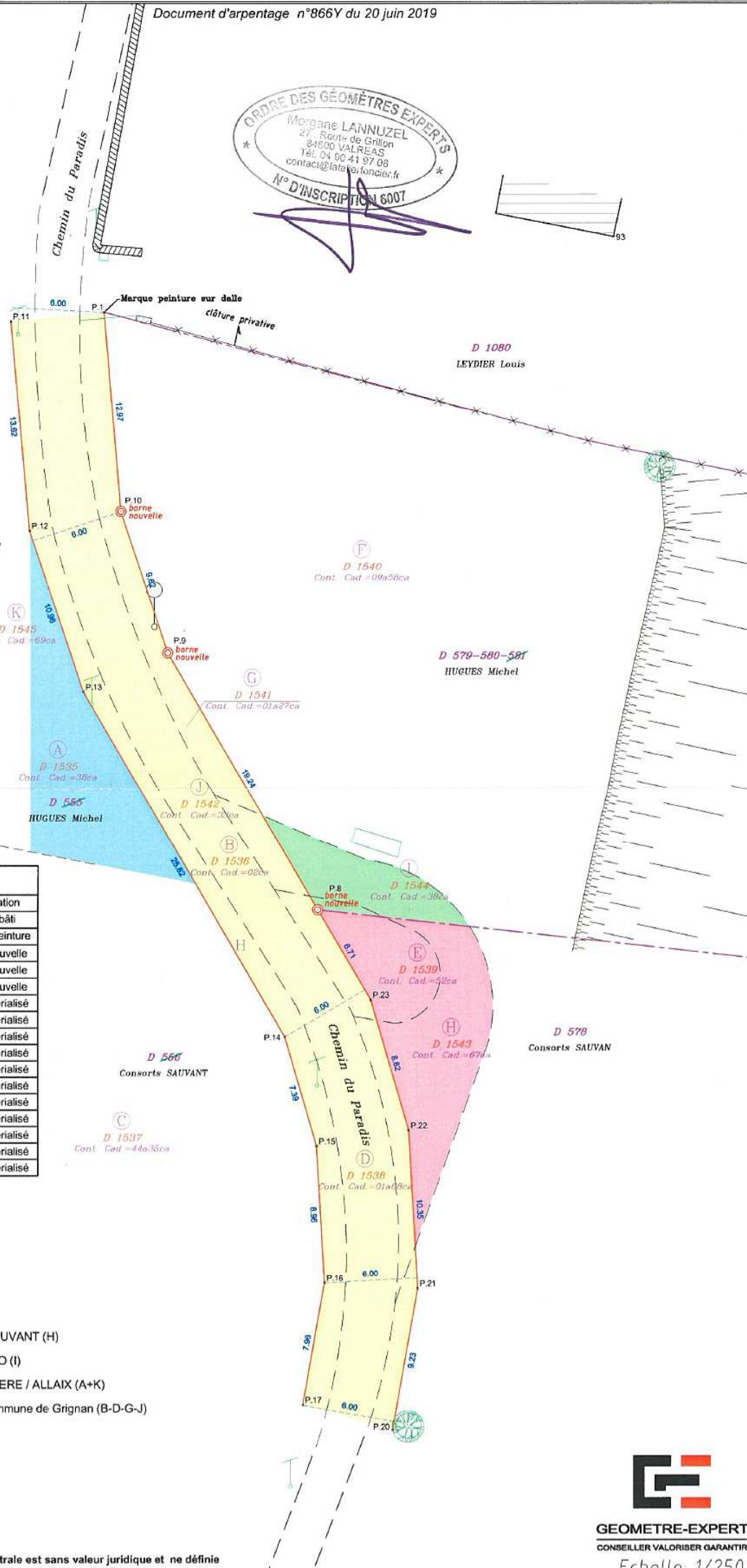
DIVISION FONCIERE

Définition des limites
P20 à P23-P8 à P10-P1
et P11 à P17



Coordonnées géométrique des points de référence Système de coordonnées RGF93 - CC45			
Numéro	X	Y	Désignation
93	1852017.87	4136530.58	Angle bâti
P.1	1851984.91	4136525.70	Marque peinture
P.8	1851998.72	4136487.03	Borne nouvelle
P.9	1851989.01	4136503.64	Borne nouvelle
P.10	1851985.99	4136512.77	Borne nouvelle
P.11	1851978.87	4136525.11	Non matérialisé
P.12	1851980.07	4136511.54	Non matérialisé
P.13	1851983.53	4136501.14	Non matérialisé
P.14	1851996.58	4136478.87	Non matérialisé
P.15	1851998.63	4136471.77	Non matérialisé
P.16	1851999.13	4136462.82	Non matérialisé
P.17	1851997.72	4136454.98	Non matérialisé
P.20	1852003.53	4136453.36	Non matérialisé
P.21	1852005.16	4136462.45	Non matérialisé
P.22	1852004.59	4136472.78	Non matérialisé
P.23	1852002.13	4136481.25	Non matérialisé

- LEGENDE**
- Limite définie sur ce plan par le DA n°866Y
 - Bâtiment
 - Mur
 - Clôture
 - Cotation
 - Talus
 - Régularisation du chemin rural acquisition Cts SAUVANT (H)
 - Régularisation du chemin rural acquisition GRECO (I)
 - Régularisation du chemin rural acquisition MOLLIERE / ALLAIX (A+K)
 - Régularisation du chemin rural au profit de la Commune de Grignan (B-D-G-J)
 - Application cadastrale, sans valeur juridique
Représentation non garantie



Nota:

L'application cadastrale est sans valeur juridique et ne définit pas la limite entre deux parcelles contiguës.



Commune :
GRIGNAN (146)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 866Y

Document vérifié et numéroté le 20/06/2019
ACDIF Valence
Par BARCELO Jean-Francis
Inspecteur des Finances Publiques
Signé

la Drome

15 avenue de Romans
BP 2116
26021 VALENCE CEDEX
Téléphone : 04-75-79-50-16
Fax : 04-75-79-51-11
cdif.drome@dgif.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)
a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le _____ par _____ géomètre à _____.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la mise 6463.

A _____, le _____

Section : D
Feuille(s) : 000 D 03
Qualité du plan : Plan régulier avant
20/03/1980
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 20/06/2019
Support numérique : _____

D'après le document d'arpentage
dressé

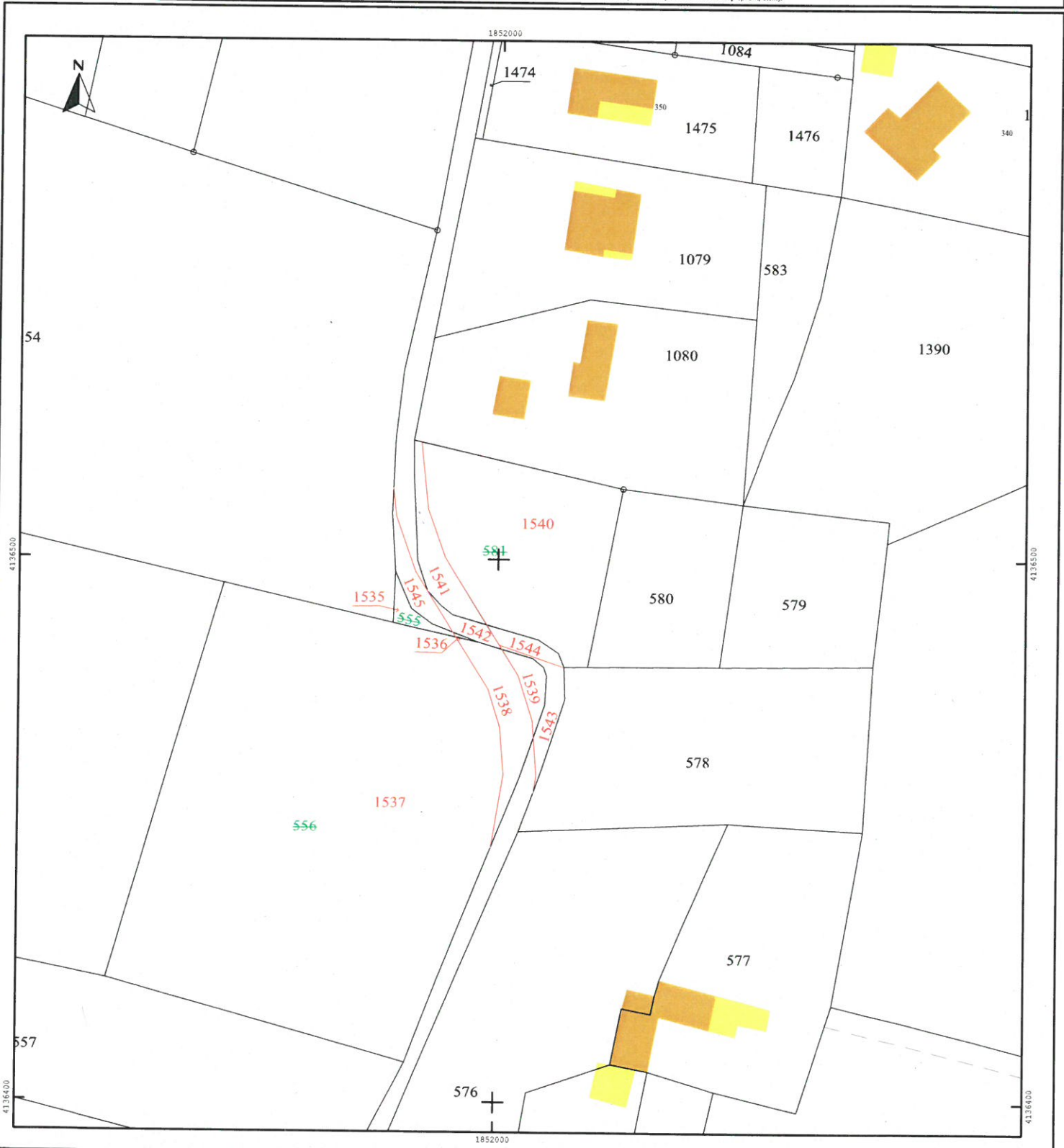
Par ATELIER FONCIER (2)

Réf. : 6494

Le 20/06/2019

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité espropriant, etc...)

Modification selon les énonciations d'un acte à publier



Direction générale des finances publiques
 Cellule d'assistance du SPDC
 Tél : 0 810 007 830
 (prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)
 du lundi au vendredi
 de 8h00 à 18h00



N° de dossier
 6494

Courriel : esi.orleans.ADspdc@dgfip.finances.gouv.fr

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du 24/06/2019
 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : SARL L'ATELIER FONCIER

SF1903049251

DESIGNATION DES PROPRIETES										
Département : 026				Commune : 146 GRIGNAN						
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	n° plan	Contenance
D	0555			LE SERRE DU MOULIN	0ha00a40ca		146 0000866	D	1535	0ha00a38ca
							146 0000866	D	1536	0ha00a02ca
D	0556			LE SERRE DU MOULIN	0ha46a55ca		146 0000866	D	1537	0ha44a35ca
							146 0000866	D	1538	0ha01a68ca
							146 0000866	D	1539	0ha00a52ca
D	0581			LE SERRE DU MOULIN	0ha10a85ca		146 0000866	D	1540	0ha09a58ca
							146 0000866	D	1541	0ha01a27ca
							146 0000866	D	1542	0ha00a33ca
							146 0000866	D	1543	0ha00a67ca
							146 0000866	D	1544	0ha00a38ca
				Domaine non cadastré			146 0000866	D	1545	0ha00a68ca
				Domaine non cadastré			146 0000866	D	1543	0ha00a67ca
				Domaine non cadastré			146 0000866	D	1544	0ha00a38ca
				Domaine non cadastré			146 0000866	D	1545	0ha00a68ca

Morgane LANNUZEL
 27, Route de Grillon
 84600 VALREAS
 Tél. 04 90 41 97 08
 contact@latelierfoncier.fr

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

N° D'INSCRIPTION 6001

Decrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30
 Page 1 sur 1

MINISTÈRE DES FINANCES
 ET DES COMPTES PUBLICS